

COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

27 JUILLET 2015

Suite à leurs agissements sur le village de l'épreuve « Course Croisière EDHEC » 2015, une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre de Messieurs X, Y et Z.

La Commission Nationale de Discipline réunie le 27 juillet 2015 a décidé :

1°) Messieurs X, Y et Z sont sanctionnés d'un avertissement.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL